

**Procès-verbal  
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école De la Fraternité**

Le 14 décembre 2022

Procès-verbal de la 2<sup>e</sup> réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école De la Fraternité de l'année 2022-2023 tenue le 14 décembre 2022 à 18 h 30 en présentiel.

**PRÉSENCES :**

Mme Meriem Darouy	parent
Mme Catherine Ducharme	enseignante
M. Mustapha El Aasri	parent
Mme Caroline Hainault	soutien
Mme Audrey Ann Michelin	enseignante
Mme Marie Gisselle Mina	parent
M. Nicola Jr Stabile	parent

**ABSENCES :**

Mme Safiye Aydik	parent
Mme Marie Narline Guerrier	service de garde
Mme Marie-Ève Mubayed	professionnelle

**AUSSI PRÉSENTS:**

M. Yannis Ledevin	directeur adjoint
Mme Perpétue Polifort	directrice

**1. ACCUEIL DES MEMBRES**

Mme Polifort souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.

**2. PRÉSENCES ET QUORUM**

Après avoir constaté le quorum, M. Stabile ouvre la séance.

**DLF20221214-1 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Annexe 1)**

M. Stabile fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Hainault, secondée par M. Stabile et résolu :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

**Procès-verbal  
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école De la Fraternité**

Adopté à l'unanimité.

**DLF20221214-2 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 6 OCTOBRE 2022  
(Annexe 2)**

Il est proposé par M. El Aasri, secondée par M. Stabile et résolu :  
**QUE** le procès-verbal de la réunion du 6 octobre 2022 soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

**4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 6 OCTOBRE 2022**

**Contenu et horaire des journées pédagogiques au SDG d'octobre à décembre 2022  
– modification**

Il était prévu que les élèves inscrits au SDG lors de la journée pédagogique du 9 décembre aillent au cinéma Guzzo et mangent au restaurant Boston Pizza. Considérant la pénurie de personnel et l'encadrement demandé auprès des élèves, il a été décidé que les élèves restent à l'école. Pour le dîner, la pizza a été offerte à tous les élèves et ce, sans frais additionnel pour les parents.

**Nomination d'un membre de la communauté**

Lors de notre dernière rencontre, monsieur Francis Boutin de l'organisme Coup de pouce jeunesse a été nommé représentant de la communauté. Malheureusement, il ne pourra pas participer à notre CE. L'école est donc en démarche pour le remplacer.

**Rentrée scolaire et portrait de l'école**

Le portrait de l'école a changé depuis notre dernière rencontre, nous avons 4 classes d'accueil. Présentement, nous accueillons 6 groupes en accueil pour un total de 504 élèves inscrits (475). La famille s'agrandit.

Il est précisé que l'ajout de ces groupes demande beaucoup de logistique de la part du personnel.

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Il est demandé par un membre du public quand les travaux sur la cour seront terminés. Il est répondu que la fin des travaux était prévue en novembre 2022. La direction croit plutôt que le tout sera terminé au printemps.

Il est également demandé si un calendrier mensuel des activités au service de garde sera disponible. La direction confirme que le calendrier mensuel devrait être disponible vers la fin janvier ou début février 2023.

**Procès-verbal  
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école De la Fraternité**

Un membre du public mentionne que l'entrée matinale au préscolaire n'est pas sécuritaire. Il demande pourquoi les parents doivent attendre sur le trottoir avec l'enfant plutôt que sur la cour. La direction précise que les élèves peuvent attendre sur la cour du préscolaire. La procédure pour accueillir les élèves du préscolaire sera révisée.

Il est mentionné l'absence d'un brigadier au coin de Amos et Ethier et de l'absence d'une lumière piétonnière au coin de Drapeau et De Charleroi. Mme Polifort précise qu'une demande de brigadier avait été formulée mais que celle-ci n'avait pas été retenue à cause du faible achalandage, Mme Polifort, conjointement avec M. Stabile, fera une nouvelle demande.

## **7. POINTS EN ADOPTION**

### **DLF20221214-3 7.1 Règles de régie interne**

Lors de la dernière rencontre, nous avons décidé de reporter l'adoption des règles de régie interne. Mme Polifort demande s'il y a des questions avant l'adoption.

Il est proposé par M. Stabile, secondée par Mme Michelin et résolu :  
**QUE** les règles de régie interne du CE soit adoptées telles que déposées.

6 membres ont voté « Pour »  
1 membre s'est abstenu de voter

### **DLF20221214-4 7.2 Budget annuel de fonctionnement du CE**

Mme Polifort informe les membres que le budget de cette année est de 560\$ et qu'il peut être utilisé à différentes fins par les membres. Par les années précédentes, le budget a été utilisé pour la graduation des élèves finissants. La direction invite les membres à émettre des suggestions pour l'utilisation du montant.

Les 2 propositions suivantes ont été retenues :

- Graduation des élèves finissants
- Vêtements d'hiver pour les élèves dans le besoin

Les membres ont passé au vote et la proposition de la graduation des élèves finissants a été retenue.

Toutefois, il est discuté qu'une demande de don de vêtements usagés, en bon état, soit effectuée auprès des parents.

Il est proposé par M. El Aasri, secondée par Mme Mina et résolu :  
**QUE** le budget du CE soit utilisé pour la graduation des élèves tel que suggéré.

**Procès-verbal  
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école De la Fraternité**

Adopté à l'unanimité.

## **8. POINTS EN APPROBATION**

### **DLF20221214-5 8.1 Projet éducatif – reddition de compte (Annexe 3)**

Mme Polifort présente la reddition de compte aux membres.

Il est proposé par Mme Ducharme, secondée par Mme Michelin et résolu :

**QUE** la reddition de compte du projet éducatif soit approuvée telle que présentée.

Adopté à l'unanimité.

### **DLF20221214-6 8.2 Sorties éducatives, culturelles et sportives (Annexe 4)**

M. Ledevin présente les sorties à approuver pour cette séance. Il précise que les coûts reliés aux sorties sont assumés entièrement par l'école.

Il est proposé par Mme Ducharme, secondée par Mme Hainault et résolu :

**QUE** les sorties soient approuvées telles que déposées.

Approuvé à l'unanimité.

### **DLF20221214-7 8.3 Budget cadeaux pour les élèves**

Depuis quelques années, des enseignants participent au projet Lutin. Il s'agit de demander à son entourage de fournir un cadeau à des élèves. Pour assurer une équité, madame Polifort suggère que l'école utilise une partie du fonds 9 (fonds complémentaires parents-activités parascolaires, sorties, dons, matériel didactique périssable...) pour acheter un cadeau à tous les élèves de l'école au coût de 15\$.

Il est proposé par Mme Mina, secondée par M. El Aasri et résolu :

**QUE** l'utilisation du fonds 9 pour l'achat de cadeaux pour les élèves puisse être approuvée telle que présentée.

Approuvé à l'unanimité.

## **9. POINTS POUR INFORMATION**

### **9.1 Mot du représentant au comité de parents**

M. El Aasri a eu une rencontre le 24 octobre dernier par Teams.

Il a été discuté notamment du transport scolaire.

**Procès-verbal  
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école De la Fraternité**

Dû à la forte participation, des problèmes techniques sont survenus forçant l'arrêt de la rencontre. Il a donc été décidé de diviser les participants par secteur et de programmer une prochaine rencontre. Cette date n'a pas été communiquée à M. El Aasri à ce jour.

**9.2 Mot d'une représentante des enseignants**

Mme Michelin présente les activités à l'école durant le mois de décembre 2022.

**9.3 Mot d'un représentant du personnel de soutien**

Mme Hainault n'a pas de nouvelles informations.

**9.4 Mot de la technicienne responsable du service de garde**

Mme Marie Narline Guerrier est absente car elle n'est plus à l'école. Elle sera remplacée par madame Mirna Nasser qui débutera officiellement le 16 janvier prochain.

La direction confirme que l'application HopHop au service de garde devrait être disponible en janvier 2023.

**9.5 Mot de la représentante du personnel professionnel**

Mme Mubayed est absente de la rencontre.

**9.6 Mot de la direction**

**9.6.1 Formation des membres du conseil d'établissement (Annexe 5)**

La direction informe les membres des différentes formations qui leur sont offertes.

Il est précisé que les membres qui étaient présents l'an dernier n'ont pas à suivre ces formations.

**9.6.2 Présentation du répertoire des activités de formations destinées aux parents**

La direction explique la procédure aux membres.

Voici des thèmes susceptibles d'intéresser les parents:

- Comment aider son enfant dans ses apprentissages scolaires
- Les relations parents/enfants et parents/adolescents
- L'enfant décrocheur
- L'aide aux devoirs et leçons
- L'efficacité dans son rôle de parents et autres sujets

Le regroupement d'écoles est favorisé pour une meilleure rationalisation des ressources et un éventail plus important d'activités.

**Procès-verbal  
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école De la Fraternité**

Le président devra faire parvenir toute demande par écrit à la direction de son réseau.

**10. CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance particulière.

**11. DIVERS**

Aucun sujet à discuter.

**DLF20221214-8 12. CLÔTURE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Michelin, secondée par Mme Ducharme et résolu :

**QUE** l'assemblée soit levée à 20 h 05.

Adopté à l'unanimité.

---

Le président  
M. Stabile

---

La secrétaire  
Mme Mina